



ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris

Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877

Communiqué, le 21 octobre 2015

DÉPISTAGE DU VIH

L'autotest : un bon complément aux offres de dépistage VIH

Considérant que

- scientifiques et organisations internationales s'accordent aujourd'hui sur une stratégie de prévention combinée ;
- cette stratégie consiste à identifier et traiter toutes les personnes infectées pour réduire au maximum la progression du virus tout en réduisant, voire éliminant, le risque de transmission lors des rapports sexuels ;
- la lutte contre le SIDA doit passer en priorité par le développement systématique du dépistage pour que les personnes porteuses du virus bénéficient au plus tôt des traitements antirétroviraux désormais plus efficaces, plus simples et bien tolérés ;
- les autotests constituent une nouvelle approche complémentaire des offres actuelles, qui peut convaincre des personnes ignorant leur séropositivité et n'utilisant pas les offres de dépistage disponibles, en particulier les personnes les plus exposées, notamment les hommes ayant des rapports sexuels non protégés avec des hommes ;
- traiter tout sujet séropositif, dès le diagnostic posé, et ce, quel que soit le stade clinique, est donc désormais recommandé en France ;
- en plus des bénéfices individuels pour les patients, les traitements antiviraux, s'ils sont dispensés à large échelle, représentent un moyen simple et efficace pouvant largement participer à enrayer l'épidémie de VIH-SIDA,

L'Académie nationale de Pharmacie recommande

- d'adresser des messages ciblés, afin d'augmenter le niveau du dépistage dans les groupes exposés ;
- d'utiliser tous les tests pertinents existants ;
- d'encourager l'utilisation des nouveaux autotests et de faciliter leur diffusion auprès des personnes à risque :
 - en n'oubliant pas l'indispensable accompagnement psychologique ;
 - en mobilisant les acteurs de santé, en particulier les pharmaciens dans le cadre de leurs nouvelles missions, les médecins généralistes et les services spécialisés ;
 - en levant les freins notamment financiers non seulement par leur prise en charge mais aussi, par leur mise à disposition par l'assurance maladie, dans différents contextes tels que médecine générale, urgences ... ;
- de veiller à ce que la publicité pour les autotests ne ferme pas pour autant les autres pistes de dépistage ;
- d'informer clairement sur les nouvelles offres de dépistage, mais aussi sur le double effet thérapeutique et préventif du traitement antirétroviral, ce qui n'a toujours pas été fait depuis 2008 ;
- d'améliorer la coordination territoriale à travers les ARS (*Agences Régionales de Santé*) et les COREVIH (*Coordinations Régionales de lutte contre l'infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaine*).

L'Académie nationale de Pharmacie s'associe à la proposition de l'agence spécialisée des Nations Unies ONUSIDA, pour une fin de la pandémie en 2030,

Selon l'objectif 90x90x90 : 90 % des personnes vivant avec le VIH devront connaître leur statut, 90 % des personnes diagnostiquées comme porteuses du VIH devront recevoir un traitement antirétroviral et 90 % des personnes sous traitement antirétroviral devront avoir une charge virale indétectable, donc une infection contrôlée.